



FICHE D'ADHESION 2023 / 2024



Nom et Prénom de l'adhérent : Date de naissance :/...../.....
 Adresse :
 Code postal : Ville : Tél. portable.....

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e) Monsieur, Madame.....
 Représentant(e) légal(e) de
 Tél. Portable

Autorise celui-ci / celle-ci à participer aux activités de l'association et aux manifestations pour la saison 2023/2024. En cas d'urgence, j'autorise, par ailleurs, pour mon enfant, toute intervention médicale qui pourrait s'avérer nécessaire.

Date :

Signature :

Cotisation cocher la case correspondante (catégorie d'âge)

- Enfants (5 à 7 ans) *Mercredi 13h30 à 14h15 Samedi 10h à 10h45*
 Enfants (8 à 11 ans) *Mercredi 14h15 à 15h15 Samedi 10h45 à 11h45*
 Adolescents (12 à 15 ans) *Mercredi 15h15 à 16h15 Samedi 11h45 à 12h45*
 Adultes (16 ans et +) *Lundi 19h30 à 21h00 Mercredi 20h45 à 22h15*

TARIF UNIQUE
150 €

TARIF ADULTES
160 €

**Gymnase
Roger
Journet**
23 Rue des Ruires
EYBENS

**Règlement par CB via le terminal de paiement lors du dépôt de dossier OU par CHEQUES ANCV
OU CARTE TATOO OU PASS'Régiion**

OU en espèces et par chèque(s) (2 max) à l'ordre de "Spirit38Fighting" – Encaissement au 10 ou 25 du mois

PRISE EN CHARGE DU CLUB ET ADHESION

Les mineurs sont sous la responsabilité de l'association exclusivement pendant la durée de la pratique. **Un enfant ne peut être laissé seul sans que l'adulte qui l'accompagne ne se soit, auparavant, assuré de la présence effective sur place d'un responsable de l'association.**

Le club S38F se réserve le droit de fermer pour des raisons sanitaires afin de préserver la santé de ses adhérents.

Le club S38F se réserve le droit de refuser tout retardataire.

Le club S38F décline toutes responsabilités si un mineur rentre seul à son domicile, une demande écrite doit être faite par le tuteur légal et signée par les deux parties si un mineur doit rester à la fin de l'entraînement avec l'entraîneur si l'un des parents n'est pas venu le récupérer.

Le club S38F décline toutes responsabilités en cas de blessure ou litige, si un adhérent ou licencié participe à des entraînements ou des compétitions dont le club n'est pas concerné, une mesure disciplinaire pourra être envisagée selon le règlement intérieur.

- J'accepte l'adhésion à l'association S38F.
- J'accepte la prise de vue, d'être filmé par l'équipe de l'association, ceci sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) afin de promouvoir notre discipline.
- Je certifie avoir eu connaissance des statuts du club et du règlement intérieur. Je m'engage à respecter le règlement intérieur et le statut qui régissent l'association.

Signature, précédé de la mention « Lu(e) et approuvé(e) »

Demande de reçu UNIQUEMENT si vous en avez besoin pour organisme (CE...) :

par E-mail : @



Documents à joindre avec votre cotisation :

- Cette fiche d'adhésion + cotisation obligatoire
- 1 certificat médical d'aptitude à la pratique du "sport de contact"



Joindre chèques
ANCV



Joindre votre QR code



Joindre votre QR
code ou N°Carte

Aucun dossier incomplet ne sera accepté

J'ai pris connaissance que l'association SPIRIT38FIGHTING appliquera les mesures sanitaires en vigueur et à venir, et pourra procéder à des modifications et annulation de séance d'entraînement et mise à jour de documents.

LA TENUE ET LES EQUIPEMENTS SONT OBLIGATOIRES

**LA PRESENCE DES PARENTS ET DES PERSONNES NON ADHERENTES AU CLUB N'EST PAS TOLEREES DANS LA SALLE
 PENDANT LES SEANCES D'ENTRAINEMENTS**

Tous les documents sont disponibles en téléchargement sur le site du club :

www.spirit38fighting.fr